Patrimoines domestiqués au prisme des territoires

Véronique Dassié

▶ **To cite this version:**

Véronique Dassié. Patrimoines domestiqués au prisme des territoires. Les cahiers du CFPCI, 2020, pp.129-146. hal-03270686

HAL Id: hal-03270686
https://hal.science/hal-03270686

Submitted on 30 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Véronique Dassié

Patrimoines domestiqués au prisme des territoires : agir ici pour fabriquer des ailleurs

Résumé

À partir de deux exemples de mobilisations patrimoniales, l'une qui a fait suite à la destruction du parc du château de Versailles en 1999, l'autre autour de la mise en place d'une exposition sur les migrations en Montargois, cet article analyse les effets territoriaux d'engagements patrimoniaux au prisme de contextes transnationaux. Ces scènes d'engagement invitent à considérer des collectifs mouvants aux implantations incertaines, autrement dit des effets de reterritorialisations qui adviennent là où on ne les attend pas toujours. La domestication d'une histoire collective y donne sens à une histoire plus personnelle, déconstruisant le lien entre appartenance territoriale et « concernement » patrimonial. On le voit à travers ces exemples : patrimonialiser ici peut aussi être une manière d'œuvrer pour faire advenir un territoire ailleurs.

Mots-clés : ancrage, déterritorialisation, domestication patrimoniale, engagement, affects

Abstract

Based on two examples of heritage mobilizations, one following the destruction of the park of the Palace of Versailles in 1999, the other around the setting up of an exhibition on migrations in Montargois, this article analyses the territorial effects of heritage commitments in transnational contexts. These scenes of engagement invite us to consider moving collectives with uncertain settlements, in other words the effects of reterritorializations that occur where we do not always expect them. The domestication of a collective history gives meaning to a more personal history, deconstructing the link between territorial belonging and heritage concern. We see it through these examples: heritage here can also be a way of working to make a territory happen elsewhere.

Keywords: anchoring, deterritorialization, heritage domestication, engagement, affects

L'anthropologie des pratiques mémorielles a depuis longtemps mis en évidence les effets de la mobilité géographique dans la construction du sentiment d'autochtonie, que ce soit pour authentifier l'ancienneté d'une appartenance locale (Hérault, 1997) ou justifier la pertinence d'un ancrage local plus récent (Sagnes, 2004). Cette relation avec un territoire, traduite par l'expression de « sentiment d'appartenance », est sensible dans les mobilisations patrimoniales contemporaines, et a conduit la géographe Maria Gravari-Barbas à considérer l'incidence des mobilités résidentielles sur les attachements aux lieux et le rapport au patrimoine (2005 : 12). Ce phénomène justifierait d'ailleurs les mobilisations patrimoniales des néo-ruraux en quête d'implantation (Veschambre, 2008). Questionner la mobilité offre donc une piste de réflexion utile à la réflexion sur les processus de patrimonialisation (Dumont, 2014). Elle reste toutefois relativement peu explorée malgré les nombreux travaux des géographes sur le couple territoire-patrimoine depuis les années 1990[1].

Les raisons qui conduisent des individus ou des groupes à se mobiliser en faveur d'un patrimoine localisé restent ainsi dans une large mesure dans l'ombre, suggérant une relation consubstantielle entre appartenance territoriale et « concernement » patrimonial. Faut-il pour autant appartenir à un territoire pour se mobiliser au nom du patrimoine qui s'y trouve ? Les mobilisations patrimoniales transnationales indiquent clairement que non. Mais quels sont les effets territoriaux de tels engagements ?

Pour répondre à cette question, je reviendrai sur deux situations, repérées à la faveur d'enquêtes de terrain menées sur des mobilisations patrimoniales en France, et dans lesquelles le lien au patrimoine concerné déborde le cadre spatial de sa conservation. La première concerne la mobilisation internationale qui a fait suite à la destruction du parc du château de Versailles après la tempête de 1999[2], la seconde concerne les réactions à un appel à participation lancé pour la mise en place d'une exposition sur les migrations dans l'agglomération de Montargis en région Centre-Val de Loire[3]. Ces deux exemples concernent des objets patrimoniaux très différents : les arbres d'un site prestigieux, classé au patrimoine mondial dans un cas ; des objets domestiques et pratiques familiales ordinaires dans l'autre. Dans le premier cas, le patrimoine concerne un lieu éloigné de ceux qui se mobilisent en

1 Pour une synthèse de ces travaux, voir Hertzog, 2011.

2 Recherche réalisée dans le cadre du programme « Emotions patrimoniales » (2003-2006), piloté par Daniel Fabre (LAHIC-DAPA).

3 Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'une enquête collective sur un projet d'exposition des mémoires des migrations en région Centre-Val de Loire piloté par Hélène Bertheleu, « L'exposition et ses effets. Territoires de migrations, démocratie patrimoniale et pratiques scientifiques renouvelées », réponse à l'appel à projets du GIS IPAPIC, 2015.

sa faveur alors que dans le second, il concerne le « chez soi ». Ces mobilisations ont toutefois en commun l'éclatement du couple population-territoire au profit d'ancrages transnationaux. Prendre le prisme de la domestication pour envisager leurs effets territoriaux permettra de mettre en lumière les rouages intimes sur lesquels reposent ces ancrages à distance. En tant que manière d'« assigner un espace qui concrétise et représente » (Fabre, 2000), la domestication permet d'assujettir la valeur culturelle pour en faire un bien personnel, en marge des dispositifs publics de l'injonction patrimoniale. Le propos de cet article est donc d'envisager les négociations intimes que suppose un tel engagement afin de les mettre en perspective avec le projet d'un « agir ailleurs » qui le sous-tend.

1. Se mobiliser pour un patrimoine lointain

La première situation concerne les réactions suite à la destruction des arbres du parc du château de Versailles après deux fortes tempêtes, fin décembre 1999 (Dassié, 2014). La destruction du parc, largement médiatisée, a alors suscité une grande émotion. Dès les premiers jours de janvier, le château reçoit des propositions d'aide spontanées, ce qui a fait naître l'idée d'une souscription internationale pour sa replantation. Celle-ci est orchestrée par le service communication du château sous la forme d'un dispositif d'adoption d'arbres. Suite à l'appel lancé par le château, les dons affluent rapidement du monde entier.

Ainsi, Marcie écrit-elle le 28 janvier de Raleigh, aux États-Unis : « *We are so sorry to hear about your loss. This will be my husband Valentine's Day gift. We have beautiful memories of Versailles* ». Et Jean-Claude, qui habite moins loin, écrit de Bercherez-sur-Vesgne dans l'Eure :

> « Cette tempête exceptionnelle a ravagé mon jardin arboré et abîmé ma maison. Je ne suis pas le seul. J'étais sur place et c'était très impressionnant de voir la nature déchaînée détruire en quelques minutes le travail d'une longue période ! Je reconstruis tout cela pour mes enfants et petits-enfants. Je sais que le parc du château de Versailles (dont je ne suis pas très loin) a subi d'énormes dégâts. J'aimerais m'associer à l'effort de replantation qui va bientôt être entrepris en parrainant l'achat d'un arbre. J'ai compris que cet arbre serait identifié et mes petits-enfants pourraient le voir grandir, comme ceux de mon jardin. Nul doute que cela contribuera à effacer la tristesse de cet événement, d'autant que ce geste, modeste devant l'ampleur des dégâts, s'associera aux autres, nombreux des autres coins de France et de l'étranger, notamment les Américains. »

Alors que les Versaillais sont directement touchés par la tempête et aux premières loges pour visualiser ses dégâts dans le parc, ils ne constituent pas le plus gros du corpus des donateurs. L'éloignement géographique ne semble donc dans ce cas pas être un frein au « concernement », contredisant l'interprétation sous l'angle du localisme ou du Nimby des mobilisations habitantes[4]. Ce n'est pas non plus au nom d'une communauté prédéfinie socialement, ni d'une appartenance territoriale qu'on se mobilise pour Versailles[5]. La souscription fédère des amoureux du parc, individus atomisés à l'échelle internationale et issus d'horizons sociaux très divers, qui s'engagent dans la cause versaillaise pour des motifs aussi contrastés que consensuels : le patrimoine culturel et la nature. Maurice et Julia disent ainsi vouloir contribuer « au reboisement » du site, terme qui renvoie à l'idée de déforestation, mais demandent que le certificat d'adoption soit établi au nom de leur fille de 11 ans pour l'impliquer dans une « démarche de respect et de protection du patrimoine ». Si planter un arbre à Versailles apparaît important aux yeux des donateurs, c'est donc au nom d'arguments qui donnent une portée éminemment collective à leur geste.

Fig. 1 Parchemin calligraphié remis au donateur à l'occasion de la souscription, 2000. © Château de Versailles.

Partir de l'action, et non de la communauté, permet de remonter aux modalités de mise en forme de ce collectif et d'en suivre la genèse, éphémère et peu tangible puisque limitée à la réponse à l'appel : un courrier, accompagné d'un chèque, en échange d'un parchemin nominatif, calligraphié en preuve de l'adoption. L'envoi du chèque par la poste suppose le plus souvent un mot d'accompagnement dans lequel le donateur justifie son don. Les arguments sont très divers et souvent entremêlés. On y retrouve des motifs identitaires (« en

4 Depuis les années 1990 et les études menées sur le rejet de travaux d'aménagement par des riverains, la sociologie et les sciences politiques tendent désormais à relativiser les « effets NIMBY » et du localisme au regard de la complexité des interactions avec des réseaux diffus, en particulier dans le sillage des analyses des processus d'occupation dont les ZAD constituent un exemple emblématique. Voir Dechezelles, 2017 ; Pruvost 2017.

5 Notons que le cas versaillais constitue de ce point de vue un particularisme. Son statut de patrimoine national tient les Versaillais à l'écart des décisions administratives le concernant, en résulte un sentiment de dépossession qui se traduit le plus souvent sur le mode du conflit à propos de la gestion du parc. Mais dans le cas de la tempête de 1999, aucune opposition n'a pas pris forme, ce qui en soi constitue une exception.

tant que Versaillais », « familier du parc » ou « Français », ou « horticulteur », « naturaliste »), des enjeux pédagogiques, écologiques et esthétiques. Daniel, en Suisse, n'a par exemple pas pu « rester indifférent à la tempête qui a saccagé nos forêts […] Sensible à l'importance des arbres pour la beauté et l'équilibre de la nature ». L'idée d'adoption encourage qui plus est des motivations socio-biographiques, sans nul doute les plus récurrentes dans les courriers. L'envoi du certificat l'impose dans une large mesure car il faut indiquer à quel nom sera dédié l'arbre adopté. Celui-ci devient ainsi cadeau, marqueur d'événements biographiques et familiaux (naissance, décès, mariage…).

À tous ces arguments se superpose le registre de la bonne action. Il donne au geste une valeur d'autant plus morale qu'il s'agit d'être solidaire face à une catastrophe et de marquer la force d'un collectif en action. Tous ces registres s'entremêlent, permettant à chacun de trouver motif à sa propre contribution. Mais la démarche allie à chaque fois enjeux personnels et sociaux, privés et publics. Robert, de Fontain Valley en Californie, prend la plume au nom du French Group, association francophile, et explique envoyer un don « *en mémoire et au nom de notre amie regrettée […], originaire d'Avranches en Normandie* ».

L'adoption permet ainsi de réinventer « son » patrimoine (Dassié, 2009), autrement dit d'en faire un élément de sa propre histoire tout en affirmant une appartenance socio-culturelle. Le geste patrimonial peut superposer une intention écologiste au désir d'une transmission familiale aux petits-enfants mais aussi permettre à chacun de s'associer à la noblesse culturelle du site en œuvrant à sa magnificence. Une « communauté » virtuelle de donateurs permet ainsi aux anonymes de s'associer aux personnalités illustres dont les médias relaient la mobilisation.

2. Domestiquer un patrimoine ailleurs pour s'enraciner

Les donateurs sont dispersés sur le plan géographique mais adhèrent à la proposition d'être « des citoyens du monde » suggérée par l'appel à souscription. Certains reprennent la formulation, mettant en avant une citoyenneté sans frontière : c'est « un événement bouleversant pour tout citoyen du monde sensible à l'importance des arbres pour la beauté et l'équilibre de la nature », explique Daniel. La justification passe par l'imaginaire d'un universalisme et d'un cosmopolitisme qui uniformise les ancrages territoriaux à propos d'un site phare du tourisme culturel international. Pourtant il s'agit bien en l'occurrence d'enraciner un arbre. Et l'enjeu n'est pas aussi anodin qu'il pourrait paraître.

Jacqueline écrit des Landes, où elle habite, pour en « parrainer » un pour sa fille : « sa marraine, qui était aussi la filleule de mon mari, repose au cimetière de cette belle ville. De plus, le parc est rempli de souvenirs à chaque étape de ma vie, nous avons parcouru ces allées… ». Une famille californienne de quatre membres explique également sa tristesse à la lecture d'un article de presse et souhaite contribuer au remplacement de quatre arbres : « *Our family has visited there on several occasions* », souligne-t-elle. Ceux qui répondent à l'appel le font donc aussi au nom d'une complicité établie avec le parc et avec laquelle l'adoption permet de renouer. Avoir habité ou séjourné à Versailles, y avoir de la famille, des amis sont autant d'occasions de promenades mentionnées par les donateurs, y compris les plus lointains. Carol, d'Atlanta, évoque ainsi le souvenir de sa mère avec laquelle il a passé de bons moments dans le parc. Il voudrait un arbre planté « *dans le Jardin Anglais, aussi près du Petit Trianon que possible [car] cet endroit, entre le belvédère et le temple d'Amour, a été toujours une place favorite de [sa]* mère ».

Cette connaissance intime du parc se traduit également dans les demandes de localisation, très précises, et le projet annoncé de venir voir l'arbre planté. Marianne, qui habite dans l'Illinois, demande qu'on lui envoie un plan avec la position de « son » arbre pour « lui rendre visite pendant que je serai en France ». Le patrimoine public est ainsi réinséré dans la vie privée, en quelque sorte domestiqué pour devenir familial. D'où l'enjeu d'une transmission intergénérationnelle : âgés de 80 ans, René et son épouse se réjouissent à l'idée que leurs « descendants puissent suivre la croissance de [leur] arbre », qui devient, métaphoriquement, un des membres de la famille. On lui rend visite, attentif à sa bonne croissance, et on s'inquiète quand il donne des signes de faiblesse.

Les regrets éprouvés après la tempête donnent ainsi corps à une conscience de soi, tout en rendant sensible l'appartenance à un collectif diffus, auréolé d'une universalité consensuelle. Ce consensus d'action, outil d'une expérience d'universalité, évoque l'entrée en utopie de certains projets architecturaux (Houdart, 2013). Il repose ici sur l'intrication de mobiles personnels (fêter, par exemple, la naissance d'un enfant ou commémorer la mémoire d'un être cher décédé) et la nécessité de les relier à un collectif à géométrie variable. Cette domestication du patrimoine en fait un élément familier qui permet à chacun de matérialiser ses propres ancrages socio-culturels dans un territoire emblématique, converti en topos de la mémoire familiale. Planter un arbre devient une manière de cultiver des racines, au sens propre comme figuré. Le parc, du fait de sa longue histoire et de sa patrimonialité évidente, offre ainsi la garantie d'un lieu pérenne quand l'idée de « maison de famille » devient plus incertaine du fait des mobilités sociales et géographiques

familiales. La mobilisation versaillaise laisse ainsi entrevoir les bricolages affectifs d'une mémoire mobile, voire expatriée, en quête d'ancrages symboliques. Vue du parc du château, la cartographie de toutes les actions patrimoniales dans l'ici révèle la multiplicité de ses liens avec des ailleurs, maillage qui révèle les mobilités familiales à l'œuvre mais rappelle aussi les héritages d'une histoire internationale plus ancienne : la forte implication états-unienne, volontiers mise en avant par les médias, montre la réactivation de relations privilégiées entre la France et les États-Unis depuis la signature du traité de l'indépendance américaine à Versailles en 1783 et que le tourisme entretient.

Reste à considérer la manière dont l'action patrimoniale peut se déployer dans l'ici, quand elle est au contraire prise en main par des nouveaux venus, situation que la patrimonialisation des immigrations donne à voir.

3. Prêter sa mémoire ici, un enjeu territorial ?

Le second terrain nous conduit dans une agglomération du Loiret, le Montargois, qui a dû son développement à l'industrialisation à la fin du XIX^e^ siècle et, avec elle, l'arrivée d'une main d'œuvre étrangère importante. Elle se situe dans une région plus connue des amateurs de patrimoines pour ses châteaux que pour ses immigrations. Cette agglomération concentre l'histoire des immigrations, de l'arrivée des Russes blancs, suite à la révolution russe de 1917, aux réfugiés syriens depuis les printemps arabes en 2011, et est touchée par une forte paupérisation depuis le déclin industriel.

Dans le cadre d'un projet d'exposition sur les migrations[6], un appel aux « bonnes volontés afin de collecter, objets et témoignages en vue d'alimenter cette exposition » (*La République du Centre*, 1^er^ février 2015) est relayé par le biais de la presse locale et de flyers dans le Montargois. Des réunions, ouvertes à tous, sont

6 Suite au projet « Patrimig » qui a donné lieu en 2011 au rapport *Mémoires des migrations en Région Centre. Reconnaissances et patrimonialisations émergente*, dirigé par Hélène Bertheleu, l'équipe constituée s'est retrouvée autour d'un nouveau projet de recherche sur la fabrique d'une exposition régionale sur les mémoires des immigrations à Orléans. Ce projet de recherche, piloté par Hélène Bertheleu, a été déposé en 2014 dans le cadre de l'appel du GIS IPAPIC « Pratiques interculturelles dans les processus de patrimonialisation » visant à favoriser des partenariats entre institutions culturelles, associations et institutions de recherche. Le Montargois est un des terrains concernés par cette étude, le projet d'exposition y a été pris en charge par une ethnologue et une association locale, Formalis.

organisées pour la préparer[7]. Elles rassemblent des habitants, des responsables d'associations à vocation culturelle ou sociale, des artistes locaux.

Un an après le lancement du projet, force est de constater le peu d'éléments matériels récoltés mais aussi la diversité des implications dans la démarche[8]. La petite communauté ukrainienne locale, constituée de quelques familles héritières de migrants arrivés d'Ukraine dans les années 1920-1950 est particulièrement active alors qu'aucune personne d'origine turque ne prend part à la collecte, malgré les appels lancés à l'Association des Citoyens Originaires de Turquie de l'Agglomération Montargoise (ACOTAM), qui rassemble 750 adhérents sur un territoire où les familles originaires de Turquie sont nombreuses. La perplexité rencontrée s'explique d'emblée par une faible adhésion à la valeur patrimoniale d'une mémoire prise sous l'angle des migrations turques : « J'ai pas donné suite car j'ai rien de concret concernant l'exposition », explique un des membres de l'ACOTAM. Si les responsables de l'association voient d'un œil favorable une démarche qui pourra contribuer à mettre en avant une bonne volonté communautaire en matière d'intégration, les témoins potentiels peinent par contre à se saisir des objectifs d'une exposition. Ainsi, les danses turques pratiquées sur le territoire ne sont-elles pas justifiées au nom du folklore mais en tant qu'activité sportive extra-scolaire pour les jeunes. Les modes de vie et les pratiques religieuses ne sont pas davantage envisagés sous l'angle de particularismes à préserver, ils sont ancrés dans l'ordinaire d'une sociabilité qui se suffit à elle-même. Quant aux conservations mémorielles domestiques, ces souvenirs personnels n'ont aucune valeur « patrimoniale » hors du cercle familial.

Du côté des Ukrainiens, la situation diffère radicalement et peut être considérée comme un cas d'engagement patrimonial communautaire assumé. L'idée d'un patrimoine des migrations fait sens immédiatement : « Il faut absolument que tu rencontres ma mère », m'avait dit un contact à ce propos. Mais lorsque j'avais voulu prendre rendez-vous avec elle quelques mois plus tard, « c'est trop tard » m'avait-il dit. Suite à un accident vasculaire cérébral, celle-ci ne pouvait plus témoigner. Loin de clore la démarche, l'événement rendait toutefois d'autant plus sensible l'urgence à conserver la mémoire d'une immigration dont les témoins devenaient rares, encourageant par la suite une véritable dynamique autour du projet d'exposition. Sylvie Orlyk, responsable de l'association cultuelle de l'église orthodoxe ukrainienne fut

7 Le lancement de la collecte a d'emblée motivé le projet d'une exposition locale, soutenu par l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing. Cette exposition, intitulée *Mémoires voyageuses*, a été installée du 26 novembre au 6 décembre 2016 à l'Espace Multiservice de l'AME puis du 3 au 31 janvier 2017 à la médiathèque de l'agglomération Montargoise.

8 Elles ont donné lieu à des projets divers : artistiques, pédagogiques… L'analyse se concentre ici uniquement sur le prêt d'éléments exposables.

désignée par tous comme la personne ressource sur le sujet. Diverses initiatives avaient d'ailleurs déjà été menées par son intermédiaire : ouverture des églises orthodoxe et gréco-catholique ukrainiennes au public, organisation de journées com-

Fig. 2 Exposition communautaire pour commémorer l'anniversaire de la naissance du poète ukrainien Taras Chevtchenko, mars 2017. © Véronique Dassié.

mémoratives autour de la figure du poète nationaliste Taras Chevchenko, expositions diverses dans la salle communautaire, concerts de chants ukrainiens, etc[9]. L'adhésion patrimoniale déborde dans ce cas le cadre associatif puisqu'y prennent part des personnes d'origine ukrainienne issues de plusieurs obédiences religieuses ou politiques. Ces divisions politico-religieuses sont d'ailleurs elles-mêmes brandies comme trait caractéristique : « nous, les Ukrainiens, on n'a jamais pu s'entendre », qui donne néanmoins lieu à l'auto-proclamation d'un « nous ». Il encourage la proposition d'éléments les plus divers au nom d'une mémoire ukrainienne : vêtements traditionnels, œufs peints, recettes de cuisines, ouvrages, mais aussi chant choral ou danse. L'histoire et le quotidien de la migration familiale, dont le souvenir

9 Pour une présentation plus détaillée des initiatives patrimoniales communautaires des Ukrainiens du Montargois, voir Dassié et Fourcade, 2014.

est menacé de disparition, sont également vus comme un « patrimoine commun » qu'une exposition permettra de faire connaître.

La forte mobilisation ukrainienne et le moindre intérêt associatif turc révèlent l'importance de la disparition programmée dans la perception patrimoniale. On y retrouve à l'œuvre une condition de la patrimonialisation repérée depuis longtemps : elle est la réponse au « trouble de la conscience collective face à des menaces » (Chastel, 1986). La crainte ne suffit pas pour autant à expliquer la forte implication dans un projet de ceux qui ne s'investissent pas pour une communauté, de loin les plus nombreux autour de la préparation de l'exposition.

4. Un patrimoine collectif pour soi

Pour la plupart des témoins rencontrés, l'objectif « patrimonial » ne semble pas véritablement faire sens ou privilégier la voie d'une transmission familiale, voire associative, par le biais de regroupements festifs. C'est le cas notamment des pratiques culinaires : si chaque famille met en place des stratégies complexes pour adapter des recettes exotiques au contexte local, pour s'approvisionner en ingrédients introuvables et retrouver les saveurs de son pays d'origine dans le but de les transmettre à ses enfants, il ne va pas pour autant de soi de considérer cette cuisine comme un patrimoine autre que familial. Par ailleurs, les associations qui regroupent des personnes selon leurs origines (Portugais du Gâtinais, Citoyens originaires de Turquie, Tunisiens du Loiret par exemple), et qui organisent régulièrement des rassemblements autour de pratiques festives, n'envisagent pas la portée patrimoniale de ces pratiques en dehors du groupe qui les organise. Leurs représentants, quoiqu'intéressés par le projet d'exposition sur les migrations, peinent d'ailleurs à faire des propositions au nom d'une « communauté »[10]. En dehors du cas particuliers des Ukrainiens, enclins, nous l'avons vu, à faire des propositions au nom d'un « nous », les personnes qui prêtent le font à titre personnel, voire au nom d'une relation interindividuelle, pour faire plaisir à celui ou celle qui les a sollicités, et rarement par seule adhésion à l'intention patrimoniale elle-même, et encore moins en référence à un collectif lié par une origine territoriale commune.

10 Michel Rautenberg (2007) a parfaitement mis en évidence l'écho dans l'imaginaire de référence du groupe d'appartenance que suppose la notion de communauté. Je ne l'utilise donc pas ici dans un sens d'une désignation qui supposerait l'essentialisation d'une culture commune mais à partir de l'usage d'un « nous » mis en relation avec un pays d'origine qui permet d'envisager l'appartenance autorevendiquée d'un groupe relié par une expérience commune.

Autre élément notable, certaines démarches patrimoniales entreprises par ailleurs, comme la restauration de l'église russe grâce à une souscription lancée par l'association cultuelle de l'église orthodoxe de la Sainte-Trinité à Chalette-sur-Loing avec l'aide de la fondation du patrimoine, ou l'initiative de la présidente de l'association Amitié Chine-Montargis pour la création d'un musée de l'amitié franco-chinoise, n'ont pas trouvé de prolongement dans le projet d'exposition. Comment expliquer ces paradoxes ?

L'ancienneté de la migration est la première hypothèse qui vient à l'esprit. Pourtant, les migrations du début du XX^e^ siècle (chinoise, ukrainienne et russe notamment pour le Montargois) n'amènent pas les mêmes réactions de la part de ceux qui pourraient aujourd'hui être considérés comme leurs héritiers. De plus, ceux qui prêtent des éléments pour l'exposition appartiennent pour la plupart à la deuxième génération après la migration, et donc dont les parents peuvent, pour certains, être arrivés en France dans les années 1990. La troisième génération, celle des petits-enfants, si elle est parfois présente, est rarement impliquée directement mais constitue un horizon pour lequel leurs parents se mobilisent. Un intérêt pour la cause patrimoniale et une histoire plus ancienne n'est d'ailleurs pas non plus gage de mobilisation puisque la porteuse du projet de la création du Musée de l'amitié franco-chinoise à Montargis, arrivée en France récemment, œuvre pour la reconnaissance d'un pan de l'histoire chinoise qui s'est joué en Montargois dans les années 1920, mais reste en marge du projet d'exposition sur « les migrations ».

Le contexte politique de la migration constitue une autre piste envisageable. Les témoins qui relient l'expérience migratoire familiale à un contexte politique semblent effectivement plus enclins à envisager la portée patrimoniale de leur mémoire. C'est le cas de ceux qui ont dû quitter leur pays pour des raisons politiques, mais aussi de leurs descendants : les enfants de nationalistes ukrainiens ou de républicains espagnols et la fille d'un opposant à la junte de Videla en Argentine en sont des exemples. C'est aussi le cas de ceux qui ont des activités militantes en France, l'un n'excluant d'ailleurs pas l'autre, ou qui sont impliqués dans la vie municipale locale. Pour autant, la présidente de l'antenne locale de l'association Ibuka, qui œuvre pour la commémoration du génocide rwandais, pays dont elle est originaire, ne souhaite pas donner suite à la sollicitation car elle ne se sent « pas concernée par le thème de la migration ».

L'indifférence « communautaire » n'est pas pour autant synonyme d'hostilité de la part des personnes rencontrées qui se disent volontiers d'accord pour prêter des objets à exposer, mais à titre individuel, le plus souvent au nom de leur « concernement » (Bertheleu, 2014 : 314) et des relations entretenues avec les porteurs du

projet. La secrétaire d'une association précise ainsi être présente « à titre personnel » et non pour représenter son association. Ces engagements individuels se traduisent par la mise à disposition d'une histoire familiale, voire personnelle reconstituée avec l'ethnologue au domicile du témoin afin de trouver des traces utiles pour en rendre compte. Participer est alors l'occasion d'une introspection, mémorielle et matérielle, partagée dans la relation interindividuelle et qui permet de repenser la migration comme un patrimoine biographique. La documentation patrimoniale conduit à regarder autrement ce qui a été conservés jusque-là par simple affection. La valeur de cette histoire familiale se renforce par la domestication d'une valeur collective rendue sensible par la présence de l'ethnologue. Elle enclenche un questionnement intergénérationnel : les enfants interrogent leurs parents ou leurs propres archives familiales pour trouver les réponses aux questions sur une migration dont ils ont une connaissance partielle. Le projet, ponctué de réunions collectives et d'occasions de rencontres avec les héritiers d'autres mémoires, est aussi une opportunité pour repérer des similitudes et des divergences. Mais beaucoup prêtent sans y prendre part pour autant, la participation aux réunions passant aussi par l'envie d'y rencontrer d'autres acteurs locaux, et d'élargir ainsi un réseau social, professionnel ou amical.

La démarche n'est finalement pas si éloignée de celle des planteurs d'arbres versaillais. La reconstitution de l'histoire personnelle s'insère dans une action qui marque l'appartenance à un collectif : diffus, s'agissant des donateurs qui entrent en correspondance avec les responsables de la souscription versaillaise, et tissent ainsi des liens symboliques avec des représentants d'une forme de noblesse culturelle ; ancré dans une sociabilité d'interconnaissance locale s'agissant des migrations montargoises.

5. Patrimonialiser ici pour agir ailleurs

Les personnes qui prêtent des objets ou documents pour l'exposition sont originaires de quatorze pays différents, mais la plupart apportent leur contribution à titre individuel, sans revendiquer d'appartenance à un collectif national. Leurs parcours révèlent d'ailleurs des histoires transnationales complexes, ancrant la migration dans une mobilité familiale qui dépasse bien souvent le binôme national présupposé à travers les termes d'émigration et d'immigration, à savoir l'idée qu'il s'agirait simplement de partir d'un pays pour arriver dans un autre. Les histoires de migrations multiples se croisent dans les récits, traduisant des dispersions spatiales qui ne sont pas propres aux déplacements transnationaux (Bourdieu *et al.,* 2004). C'est le cas d'une femme turque, arrivée en France dans les années 1970 dont les

parents avaient quitté la Géorgie pour s'installer en Turquie bien avant sa naissance au début du XXe siècle, ou celui d'une jeune femme, arrivée d'Argentine dans les années 2000, qui a passé une partie de sa petite enfance en Italie, pays dont étaient partis ses arrière-grands-parents au XIXe siècle, ou encore celui d'une autre femme née en Suisse dont la grand-mère, indonésienne, a été adoptée par des colons hollandais, dont les enfants ont quitté la Suisse pour la France quand elle avait cinq ans. C'est aussi le cas des fratries dispersées à travers le monde, comme pour cette mère de famille, qui se dit d'origine kabyle et dont les deux sœurs cadettes sont au Canada, le frère aux États-Unis et la mère en Algérie, son pays de naissance.

L'attachement à une nation pour justifier le prêt est donc rare. Les deux exceptions à la règle méritent toutefois l'attention. La première concerne deux familles originaires d'Espagne et qui, l'une comme l'autre, font référence à la mémoire des républicains espagnols en évoquant leur histoire familiale. Une s'excusera d'ailleurs de ne pouvoir rien prêter, n'ayant que des souvenirs personnels jugés peu représentatifs de cette mémoire. La réticence de cette femme, enseignante, tient également au fait que ses grands-parents et parents n'habitent pas la région. Alors que sa propre mémoire n'apparaît pas légitime, « leur » mémoire n'a en quelque sorte pas sa place non plus dans une exposition régionale. Elle préfèrera donc apporter son soutien en s'impliquant dans un projet pédagogique sur le thème plus large de la mobilité avec des élèves de terminale. La seconde exception concerne les familles d'origine ukrainienne évoquées précédemment. L'engagement de Sylvie Orlyk apporte un éclairage sur les conditions de cet engagement communautaire. Œuvrer pour la mise en valeur d'une mémoire ukrainienne en Montargois, c'est en effet également réaffirmer la légitimité d'un territoire contesté et suivre les pas de son père qui, un siècle plus tôt, a dû fuir ce territoire après l'échec de la première indépendance en 1920. Rassembler ces mémoires multiples – politiques ou économiques, orthodoxes, gréco-catholiques ou athées –, c'est donc aussi réaffirmer l'existence de l'Ukraine.

La patrimonialisation d'une mémoire nationale motive donc ceux dont les frontières du pays d'origine sont en débat sur la scène internationale : pendant la préparation de l'exposition, l'actualité internationale s'est nourrie du conflit du Maïdan et de la contestation des frontières de la Crimée (février 2014) et, de manière plus silencieuse, la Catalogne lançait son premier référendum pour l'indépendance (novembre 2014). L'affirmation d'une identité spécifique, comme l'a mis en évidence Jean-Luc Bonniol à propos des Causses, ce « territoire en mal d'achèvement » (2005), joue dans sa consécration territoriale, y compris à distance. À l'écart des réunions publiques, les conflits nourrissent une rhétorique de la réparation et de l'espoir, et le projet mené ici offre une tribune à la valorisation d'un ailleurs qui advient en tant que territoire.

Fig. 3 Inauguration de l'exposition Mémoires voyageuses, 3 janvier 2017. © Véronique Dassié.

Conclusion

Qu'il s'agisse de Versailles ou de Montargis, l'intention patrimoniale montre la manière dont les souvenirs de famille peuvent présentifier des ancrages familiaux mais aussi devenir les garants de l'existence de territoires contestés, fussent-ils situés à des milliers de kilomètres. Ce qui se joue n'est donc pas seulement affaire d'administration territoriale des lieux de résidence de ceux qui se mobilisent au nom du patrimoine, mais affaire de mémoires politiques reçues en héritage, et qui touchent des frontières dont les tracés restent sensibles. Ces scènes d'engagement invitent donc à considérer des collectifs mouvants aux implantations incertaines, autrement dit, des effets de reterritorialisations qui adviennent là où on ne les attend pas toujours.

L'agir patrimonial dans l'ici traduit des liens affectifs noués avec des territoires, ici ou ailleurs, que l'histoire personnelle et internationale inscrit dans le registre de la familiarité. Or, comme l'a mis en évidence Yael Navaro-Yashin, la portée affective du lien peut donner lieu à une « mélancolie spatiale » quand la perte n'est pas dicible parce qu'elle n'est pas officiellement reconnue (Navaro-Yashin, 2009 : 15). La mobilisation patrimoniale favorise la domestication d'une histoire collective qui donne du sens à une histoire plus personnelle. Le cas de l'émotion patrimoniale versaillaise révèle ainsi les effets différés de mobilités intra et transnationales : celles des dispersions familiales contemporaines, celles des émigrés aujourd'hui, mais aussi celles de tous ceux qui sont les héritiers d'une histoire plus ancienne et constitutive d'un grand récit national nourri de l'histoire internationale. L'attachement manifesté à l'égard de cet ici, le parc dans l'exemple évoqué, dresse une toile de relations affectives dicibles à travers un tricotage entre de l'ici et des ailleurs. C'est

donc un territoire diffus et fragmenté qu'il invite à considérer et dans lequel le « lieu de mémoire » comme lieu d'ancrage n'est qu'un ingrédient parmi d'autres pour donner forme à un « espace de la mémoire [qui] englobe l'ensemble des pratiques, rapportées à un objet, un collectif et/ou un territoire, relevant du travail de mémoire, de l'élection de biens communs, de la construction de l'identité-dans-le-temps » (Tornatore, 2009).

Si l'« agir à distance » pour un ailleurs lointain est la manifestation du pouvoir patrimonial du site, « l'agir à proximité » n'est pour autant pas exempt d'effets à distance. Cette réciprocité est sensible dans l'intervention de ceux qui vivent ici, et dont l'histoire familiale est remplie d'ailleurs, situation exemplifiée par les immigrés-émigrés-expatriés et leurs descendants. On le voit à travers ces exemples : agir ici peut aussi être une manière d'agir ailleurs et réciproquement, l'individu devenant le rouage ultime d'une « dynamique culturelle de la déterritorialisation » (Appadurai, 2001 : 92). Ces exemples révèlent donc les effets différés et à distance de liens familiaux dans lesquels résonne l'histoire internationale postcoloniale. L'intention patrimoniale contemporaine est lieu de leur réactivation au gré de l'actualité géopolitique. L'action patrimoniale, ici ou ailleurs, est alors occasion de réaffirmer des liens avec des lieux génétiques de l'histoire personnelle. Pour ce faire, elle enclenche les rouages d'une mécanique d'ancrage-déterritorialisation qui permet de rendre sensible une autochtonie multi-située. Le maillage des ici et des ailleurs qu'il réactive donne forme à un « ego-patrimoine », construction toute personnelle, qui se nourrit de liens établis entre valeur collective, familiale et personnelle. L'identification patrimoniale y tient par conséquent davantage de la mise en dialogue entre sphère privée et publique que de la revendication communautaire, qui, dans le cas d'une tentative de patrimonialisation d'une culture transnationale et diasporique, « se heurte à la concurrence éventuelle des attachements », comme l'ont mis en évidence Julie Garnier et Anaïs Leblon (2016 : 99) à propos du mouvement *pulaar*.

Au-delà de la monstration d'une appartenance en réseau tributaire des relations internationales et des identités composites qui en résultent, au-delà également de la simple réaction à une perte programmée, l'action patrimoniale laisse ainsi entrevoir des effets territoriaux plus diffus et composites. L'engagement patrimonial, au sens politique, sert des causes qui dépassent la seule raison conservatoire locale pour donner une audience, voire contribuer à faire advenir d'autres territoires. En tant que lieu commun, au sens de lieu dans lequel il est possible de se retrouver tant sur le plan individuel que collectif, le patrimoine en devient ainsi une preuve quasi existentielle.

Remerciements

Je remercie Hélène Bertheleu pour sa relecture et ses conseils avisés dans la rédaction de cet article.

Bibliographie

Appadurai, Arjun. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation.* Paris : Payot, 2001.

Bertheleu, Hélène, « Conclusion ». Dans *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en Région Centre,* Tours : Presses François Rabelais, 2014 : 301-323.

Bonniol, Jean-Luc. « L'invention d'un territoire et sa confrontation aux limites administratives. Le cas des Grands Causses », *Ethnologies comparées* [en ligne], 2005, n° 8, disponible sur https://lersem.www.univ-montp3.fr/fr/ressources/archives/revue-num%C3%A9ro-8/l%E2%80%99invention-d%E2%80%99un-territoire-et-sa-confrontation [consulté le 22 juin 2020].

Bourdieu, Jérôme, Postel-Vinay, Gilles et Rosenta, Paul-André. « La dispersion spatiale des familles : un problème de taille. Les solidarités familiales de 1800 à 1940 ». Dans *Revue des politiques sociales et familiales,* 2004, nº 77 : 63-72.

Chastel, André. « La notion de patrimoine ». Dans Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire,* Paris : Gallimard, 1986 : 405-450.

Dassié, Véronique. « Réinventer son patrimoine : du vent et des larmes pour le parc du château de Versailles ». Dans *Livraisons de l'histoire de l'architecture* [en ligne], 2009, nº 17 : 27-40. Disponible sur https://journals.openedition.org/lha/202 [consulté le 22 juin 2020].

Dassié, Véronique. *Des arbres au cœur d'une émotion. La fabrique d'un consensus patrimonial : le parc du château de Versailles après la tempête* [en ligne], Paris : Lahic/DPRPS-Direction générale des patrimoines (coll. « Les Carnets du Lahic »), 2014/9, disponible sur https://www.iiac.cnrs.fr/IMG/pdf/vdweb.pdf [consulté le 22 juin 2020].

Dassié, Véronique et Fourcade, Marie-Blanche. « Ukrainiens du Montargois et des Arméniens de Montréal : quelles patrimonialisations des mémoires de migrants ? ». Dans Bertheleu, Hélène (dir.). *Mémoires des migrations en France. Du patrimoine à la citoyenneté.* Rennes : PUR, 2016 : 113-140.

Dechézelles, Stéphanie. « Une ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel ». Dans *Politix* [en ligne], 2017/1, nº 117 : 91-116, disponible sur https://www.cairn.info/revue-politix-2017-1-page-91.htm [consulté le 22 juin 2020].

Dumont, Antoine. « Mémoires, territoires et mobilités ». Dans Bertheleu Hélène (dir.), *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre,* Paris : Presses François Rabelais, 2014 : 85-90.

Fabre, Daniel (dir.). *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*. Paris : Ministère de la Culture/Éditions de la Maison des sciences de l'homme (coll. « Cahiers d'ethnologie de la France »), 2000/15 : 1-29.

Garnier, Julie et Leblon, Anaïs. « Une patrimonialisation des migrations en tension entre le local et le transnational. L'exemple d'un projet « d'écomusée peul » dans la région de Matam (Sénégal) ». Dans *Autrepart*, 2016/2-3, nº 78-79 : 85-102.

Gravari-Barbas, Maria, « Introduction générale ». Dans *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*. Rennes : PUR, 2005 : 11-18.

Hérault, Laurence, « L'autochtone et la généalogie : Les associations de vieilles familles d'une ville de la Côte d'Azur ». Dans Barthelemy, Tiphaine et Pingaud, Marie-Claude. *La généalogie entre science et passion*, Paris : Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1997 : 109-117.

Hertzog, Anne. « Les géographes et le patrimoine ». Dans *EchoGéo* [en ligne], 2011, nº 18, disponible sur http://journals.openedition.org/echogeo/12840 ; DOI : 10.4000/echogeo.12840 [consulté le 29 janvier 2018].

Houdart, Sophie. « Utopies universalistes. La nature en concurrence ». Dans *Terrain*, 2013, nº 60 : 92-107.

Navaro-Yashin, Yael. « Affective spaces, melancholic objects: ruination and the production of anthropological knowledge ». Dans *Journal of the Royal Anthropological Institute*, nº 15, 2009 : 1-18.

Pruvost, Geneviève. « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) ». Dans *Politix* [en ligne], 2017/1, nº 117 : 35-62.

Rautenberg, Michel. « Les "communautés" imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale ». Dans *Les Cahiers de Framespa* [en ligne], 2007, nº 3, disponible sur http://journals.openedition.org/framespa/274 [consulté le 22 juin 2020].

Sagnes, Sylvie. « Cultiver ses racines. Mémoire généalogique et sentiment d'autochtonie ». Dans *Ethnologie française*, 2004/1, vol. 34 : 31-40.

Tornatore, Jean-Louis. « L'espace de la mémoire, une approche anthropologique ou comment dépasser le concept de "lieu de mémoire" ». Dans Majerus, Benoît, *et al.* (dir.). *Dépasser le cadre national des « lieux de mémoire » : innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales*, Bruxelles : P. Lang, 2009 : 33-47.

Veschambre, Vincent. *Traces et mémoires urbains. Enjeux sociaux de la patrimonialisation de la démolition*. Rennes : PUR, 2008.